

COMMUNE DE HINDISHEIM

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 09 juillet 2015

Convocation du 1^{er} juillet 2015

**PRESENTS : Mmes Christelle SCHNEIDER - Céline MARTZ - Chantal – MATARAZZI
Marthe HURTER - Clarisse NOISIEZ - Marie-Claire - MUTSCHLER
MM. Pascal NOTHISEN – Nicolas NIEDERGANG – Jacky EBER – Jean-Luc HILL
Alfred PERRAUT -**

**Absents excusés : Mmes Marie-Noëlle LAUER - Fabienne REINLING
M. Eric CROIZET (procuration donnée à M. Nicolas NIEDERGANG)
M. Alain MUTSCHLER**

Secrétaire de séance : Mme Christelle SCHNEIDER

Point à ajouter à l'ordre du jour :

**Point n°2 : Extension de la zone d'activités de la Kaltau : Avenant n°1 à la mission de maîtrise
d'œuvre**

Accord à l'unanimité pour l'ajout de ce point

1. EXTENSION DE LA ZONE ARTISANALE DE LA KALTAU : Attribution des travaux

M. Nicolas NIEDERGANG, adjoint au Maire et Président de la commission Bâtiment, Urbanisme et Sécurité expose que par délibération du 26/02/2015, le conseil municipal avait approuvé l'avant-projet pour les travaux d'extension de la zone artisanale

Un appel d'offres concernant la mise en œuvre de ce projet avait été lancé

Dans ce cadre la commission d'analyse des marchés s'est réunie le 09/07/2015 pour l'ouverture des plis et l'examen des offres

Au terme de la procédure d'analyse des offres, la commission a décidé d'attribuer les marchés par lot aux entreprises les mieux disantes, à savoir :

Lot 1 : Voirie- Assainissement – Alimentation en eau potable – Espaces verts
Entreprise TRANSROUTE de WOLXHEIM pour un montant de 131 886,90 € TTC

Lot 2 : Eclairage public – Génie Civil Desserte téléphonique
Entreprise SOBECA de IMBSHEIM pour un montant de 11 156,40 € TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré

A l'unanimité

- Prend acte de la décision de la commission d'analyse des marchés et approuver ses conclusions telles que citées ci-dessus

- Autorise le maire à commander les travaux aux entreprises sus visées et à signer les pièces afférentes aux marchés concernés.

2. EXTENSION DE LA ZONE ARTISANALE DE LA KALTAU : Avenant n°1 à la mission de maîtrise d'œuvre

M. Nicolas NIEDERGANG, adjoint au Maire et Président de la Commission Bâtiment, Urbanisme et Sécurité expose que lors de la séance du conseil municipal du 15/01/2015 la mission de maîtrise d'œuvre avait été attribuée au cabinet BEREST pour un montant de 5 760 € HT, soit 6 912 € TTC. Du fait du réajustement du coût prévisionnel des travaux, le forfait de rémunération du marché de maîtrise d'œuvre du 06.01.2015 est modifié par l'avenant n°1.

Selon l'acte d'engagement signé avec le cabinet BEREST le forfait définitif est arrêté dès que le coût prévisionnel est établi. De ce fait il a transmis à la commune un avenant n°1 pour un coût de 3 024 € HT, soit 3 628,80 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- D'accepter l'avenant n°1 émanant du cabinet BEREST
- D'autoriser le maire à régler le montant de 3 628,80 € TTC et signer les pièces y afférents.

3. DIVERS

a/ Informations

- MM. le Maire Pascal NOTHISEN et l'adjoint au Maire Nicolas NIEDERGANG informent, qu'un chiffrage de coût estimatif sera demandé pour un éventuel réaménagement de la rue du Faubourg des Jardins.
- Les artisans et entreprises de Hindisheim seront contactés prochainement. Il leur sera proposé une insertion dans le BIC « édition spéciale »

b/ Planning

03 septembre 2015 : conseil municipal

c/ Tour de table :

Mme Céline MARTZ pose la question si la commune applique le « Plan canicule ». Mme Christelle SCHNEIDER répond que les personnes inscrites au registre « Plan canicule » ont été et seront appelées durant la période de canicule

La séance est levée à 21 h